



Conditions générales

- ▶ Toute inscription à l'un des cours est faite pour une durée minimale de 3 mois. Sans résiliation écrite faite dans les délais (c.f 2.), l'inscription se renouvelle automatiquement pour une durée de trois mois.
- ▶ Tout renoncement à la poursuite de l'un des cours doit être signifié par écrit à la direction de l'école et ceci au plus tard un mois avant la fin du trimestre payé.
- ▶ La contribution annuelle est basée sur 11 cotisations mensuelles réglables d'avance selon le mode de paiement choisi en accord avec la direction.
- ▶ La contribution annuelle a été établie en tenant compte que les vacances scolaires officielles ont déjà été déduites et qu'elles ne seront par conséquent pas remboursées. Cependant, les jours fériés tels que le 1^{er} mai, Pentecôte, etc., pourront être remplacés selon l'horaire en vigueur.
- ▶ Certaines réductions sont accordées à partir de deux cours hebdomadaires ou de plusieurs inscriptions dans le cadre d'une même famille.
- ▶ Les leçons manquées ne seront pas remboursées, mais remplacées, dans la mesure du possible, selon l'horaire en vigueur.
- ▶ Pour tout retard dans le paiement des cours, les frais de rappels seront facturés.
- ▶ L'école de danse décline toute responsabilité en cas de vols d'effets personnels dans les locaux de l'école.
- ▶ Tarifs actuels :

Leçon de 45 minutes	Fr. 52.-	par mois
Leçon de 60 minutes	Fr. 62.-	par mois
Leçon privée	Fr. 50.-	par cours
- ▶ Tout changement du tarif des cours sera annoncé un mois avant l'entrée en vigueur des nouveaux prix.
- ▶ L'école ouvre ses portes au public uniquement durant la semaine qui précède les vacances scolaires (vacances d'été – vacances d'automne – vacances d'hiver – vacances de printemps)